

BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTION

A compter du 01/09/2023

Pourcentage maximum appliqué sur le montant de la transaction

TVA au taux en vigueur de 20 % incluse

Prix de la transaction	MANDAT DE VENTE		MANDAT DE RECHERCHE	
	Honoraires à la charges du vendeur		Honoraires à la charges de l'acquéreur	
	Mandat semi et/ou exclusif	Mandat simple	Mandat semi et/ou exclusif	Mandat simple
Jusqu'à 49 999 €	10%	11%	10%	11%
De 50 000 € à 89 999 €	8%	9%	8%	9%
De 90 000 € à 149 999 €	7,50%	8,50%	7,50%	8,50%
De 150 000 € à 189 999 €	7%	8%	7%	8%
De 190 000 € à 249 999 €	6,50%	7,50%	6,50%	7,50%
De 250 000 € à 289 999 €	6%	7%	6%	7%
De 290 000 € à 349 999 €	5,75%	6,75%	5,75%	6,75%
De 350 000 € à 389 999 €	5,50%	6,50%	5,50%	6,50%
De 390 000 € à 449 999 €	5,25%	6%	5,25%	6%
De 450 000 € à 489 999 €	5%	6%	5%	6%
De 490 000 € à 599 999 €	4,50%	5%	4,50%	5%
De 600 000 € à 649 999 €	4,25%	5%	4,25%	5%
De 650 000 € et au dela et vente en VEFA	4%	5%	4%	5%

CENTURY 21 ALBARON IMMOBILIER

SARL SEON IMMOBILIER -125 000 €

Siège Social :

23 Place de la Poste

73700 BOURG SAINT MAURICE

04 79 04 15 15 - albaron.immobilier@century21.fr

SIREN : 978913812 RCS Chambéry

Gérante : Virignie SEON

CPI73012023000000041

Transactions Gestion Syndic

délivrée le 26/09/2023 par la CCI de la Savoie

Déclarant sur l'honneur ne pas recevoir de fonds de ces opérations

RCP : ALLIANZ - IARD - VESPIEREN

1 Cours Michelet 92076 Paris La Défence Cedex

N° 41543943

TVA intra com : FR 03978913812

AVIS DE VALEUR : 90 € TTC par bien évalué - Sur devis si plusieurs bien à évaluer. Coût déduit des honoraires en cas de mise en vente

Les honoraires varient selon les tranches ci-dessus et sont cumulables entre elles

En cas de réduction de prix de vente, le taux applicable restera celui appliqué dans le mandat de vente

En cas de délégation de mandat consenti avec un autre professionnel de l'immobilier, le barème applicable est celui du titulaire du mandat de vente